

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 23

**MINISTRE DU
TOURISME ET DES LOISIRS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 317: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	16
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	18
2.2.	PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	24
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	27
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	29
2.3.	PROGRAMME 320: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	34
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	37
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	38
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	51

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	52
3.2.	LEÇONS APPRISES	52
3.3.	PERSPECTIVES	52

NOTE EXPLICATIVE

Le 1er janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les Ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 modifiée et complétée par la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Nouveau Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques.

Le présent RAP 2018, qui marque la sixième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme correspond à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2018).

En termes de méthodologie, le RAP rend compte du niveau d'exécution physico-financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par l'administration vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation du RAP de l'exercice 2018 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2018;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2018 ;

Bilan stratégique des programmes et perspectives pour 2019.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La politique de développement des activités touristiques et des loisirs tire son essence des instruments de prospective et de planification que sont la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020. Aussi, l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » intègre –t-elle quatre objectifs généraux à savoir :

- 1- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- 2- devenir un pays à revenu intermédiaire ;
- 3- atteindre le stade de Nouveau Pays industrialisé ;
- 4- renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Le DSCE, cadre de référence de l'action gouvernementale à l'horizon 2020, constitue la première phase de mise en œuvre de la Vision 2035. Il met l'accent sur l'accélération de la croissance et la création d'emplois formels comme stratégie de réduction de la pauvreté, au moyen principal du renforcement de la compétitivité et du développement des filières de production.

Le secteur « Industries et Services » dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun pourra améliorer son taux de croissance et créer des emplois stables et décents afin d'assurer son développement. Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte « valeur ajoutée » bref sous-secteur transversal a pour objectif suivant le DSCE, d' « assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations ».

Dans un contexte marqué par la baisse des coûts des matières premières en général, la hausse peu significative du prix du baril de pétrole en particulier et la crise socio-politique qui se vit dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, un accord financier signé avec le Fonds Monétaire International, une mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne, l'échange des biens et services nationaux consommés sur place contre des devises devrait faire du sous-secteur Tourisme et Loisirs une industrie d'exportation.

Ainsi, l'arrivée massive des touristes constitue une source indéniable de rentrées financières tant dans les caisses de l'Etat que dans celles des entreprises touristiques privées et autres entreprises connexes. De plus, le développement du tourisme et des loisirs concourt à atteindre les objectifs précédemment définis dans la mesure où il permet non seulement de créer des emplois directs stables, indirects et induits, mais aussi de générer les ressources financières et fiscales grâce aux investissements privés et publics consentis.

Les principaux objectifs fixés par le DSCE en matière de développement du tourisme et des loisirs sont de deux ordres :

- Accueillir au moins un million (1 000 000) de touristes internationaux par an à l'horizon 2020 ;
- Promouvoir le tourisme intérieur au terme de la même période.

Lorsque l'on sait qu'en 2010 le Cameroun a acquis le statut de destination touristique

approuvée au sens de l'Organisation Mondiale du Tourisme(OMT) avec 4 002 352 arrivées de touristes internationaux, qu'en 2017 on a enregistré 690 000 arrivées internationales. Mais en 2018 sur des prévisions de 2 millions de touristes internationaux, 812 140 touristes ont été accueillis. Fort est de constater que l'objectif stratégique d'accueillir au moins un million de touristes internationaux à l'horizon 2020 tel que retenu dans le DSCE devrait être largement dépassé si le Cameroun acquiert son statut de pays en pays au vu des multiples crises sécuritaires et socio-politique qu'il traverse en ce moment.

Pour ce faire, à la lumière des orientations contenues dans le DSCE, « le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier dans le riche potentiel touristique camerounais et de retenir un nombre de sites touristiques prioritaires à fort potentiel de développement, puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif dans les domaines du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé et partant, la création d'emplois dans cette filière. Les ressources budgétaires conséquentes pourront financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat. Dans le même temps, des mesures seront prises en vue de développer le tourisme intérieur. »

La mise en place de ce dispositif institutionnel et réglementaire sera ainsi propice à la promotion du tourisme et des loisirs, à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs. Elle participe en tout état de cause de la vision de faire du « Cameroun : la première destination touristique en Afrique sub-saharienne », où non seulement les touristes conquis séjourneront assez longtemps mais aussi et surtout auront envie de revenir.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/291 du 21 juin 2012, le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. A ce titre, il est chargé:

- Ø de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs;
- Ø de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs;
- Ø de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- Ø de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- Ø de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- Ø du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- Ø de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- Ø de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs
- Ø du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- Ø du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le MINTOUL assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes

privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

Ø les sociétés hôtelières à capital public ;

Ø les établissements publics de formation en tourisme, hôtelière et loisirs.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais. Il est également important de relever que le tourisme et les loisirs sont au demeurant des activités transversales. De ce fait, les compétences de certaines administrations publiques ont une incidence majeure sur le tourisme. Il en est ainsi sans souci d'exhaustivité notamment :

- du Ministère des Relations Extérieures (MINREX) pour ce qui est de la délivrance des visas de séjour ;
- du Ministère des Travaux Publics (MINTP) en ce qui concerne le désenclavement des voies d'accès aux sites touristiques ;
- du Ministère des Transports (MINTRANS) pour l'apposition des panonceaux directionnels ainsi que pour la gestion des modes de déplacement ;
- du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie (SED) et de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) pour ce qui est de la sécurité et de la protection des touristes, etc.

C'est le lieu de rappeler que toutes ces administrations sont membres du Conseil National du Tourisme (CNT).

Il s'agit d'un organe (CNT) créé par décret n° 99/112 du 27 mai 1999 et présidé par le Premier Ministre Chef du Gouvernement, regroupant les administrations publiques et privées, ainsi que les structures partenaires du sous-secteur tourisme et loisirs. Il est chargé, dans le cadre des sessions qu'il tient deux fois par an :

- d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
- d'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le Ministre chargé du Tourisme et des Loisirs ;
- d'une manière générale, de faire au Gouvernement toutes propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Ce cadre de concertation facilite la collaboration harmonieuse entre les différentes administrations qui en sont membres, même si l'on peut regretter que les recommandations du CNT ne soient pas toujours suivies d'effets.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour remplir convenablement ses missions, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est doté de deux (02) programmes opérationnels et d'un (01) programme support.

Il s'agit du :

Programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs ;

Programme 318 : Promotion du tourisme et des loisirs ;

Programme 320 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs

La mise en œuvre de ces différents programmes a été effectuée dans un environnement économique international marqué par un fléchissement de la croissance mondiale, une reprise timide de l'économie rattrapé par une incertitude sur les cours du pétrole du fait des tensions géopolitiques, la baisse coûts des autres matières premières et un programme financier signé avec les Institutions du BRETENHOOD. Ce qui a nécessité des efforts, dans tous les secteurs confondus, pour atteindre les objectifs de croissance prévus dans le DSCE sur la période 2010-2020 à savoir 5,5% en moyenne annuelle.

Ces programmes s'exécutent aussi dans un contexte national marqué par :

- la persistance des crises sécuritaires ;
- la mise en service des grands projets de 1^{ère} génération ;
- la finalisation des infrastructures relatives à la CAN Total 2021 et l'organisation du CHAN 2020 ;
- la mise en œuvre du Plan Economique Financier conclu avec le FMI ;
- la mise en œuvre des réformes structurelles soutenues par les Partenaires Techniques et Financiers ;
- des engagements élevés à honorer au titre du service de la dette ;
- une tension de la trésorerie qui influe sur le respect de délai de livraison des projets.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

Dans le cas précis du sous-secteur touristique, il faut relever la situation sécuritaire préoccupante aux frontières terrestres de la Région de l'Extrême de Nord depuis 2012 due aux exactions perpétrées par la secte Boko haram, tout comme le phénomène des incursions et des attaques des bandes armées en provenance des pays voisins, notamment la RCA et la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest suite à la grève des avocats et des enseignants ont sérieusement affecté ce sous-secteur. A cela s'ajoutent le phénomène des coupeurs de route et du grand banditisme urbain et les phénomènes d'enlèvement avec rançon dans la Région de l'Adamaoua. Ce qui entraîne le ralentissement des activités touristiques dans les régions concernées, et partant la baisse des chiffres d'affaires des opérateurs évoluant dans le sous-secteur, la perte d'emplois, la dégradation des hôtels et des restaurants.

Toutefois, ce climat d'insécurité a plombé la fréquentation de la destination Cameroun. C'est ainsi que le nombre de touristes internationaux est passé de 950 000 en 2017

à 812 140 en 2018, soit une baisse d'environ 141,51% et ce, confirmant ainsi la menace qui plane sur la destination touristique du Cameroun pourtant conquise de 2010 à 2013.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS

Responsable du programme

TAYBE NGABA

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels, historiques et culturels qui constituent de véritables points d'attraction des touristes, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son parc hôtelier sous gérance directe du MINTOUL en pleine construction ou réhabilitation/extension vient renforcer le réceptif touristique. Aussi, il existe des structures touristiques et de loisirs privées, mais malheureusement certaines évoluant en marge de la réglementation en vigueur.

Le programme 317, développement de l'offre du tourisme et des loisirs doit permettre nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes. Ce programme comporte quatre actions dont la valorisation des sites touristiques, le développement des infrastructures hôtelières, le développement des infrastructures de loisirs et l'amélioration des prestations dans ces structures touristiques et des loisirs qui se déclinent en des activités et des tâches.

Quand on sait que le coût de valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y a lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. Cet aménagement porte à la fois sur sa sécurisation (délimitation), son désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou sa viabilisation à travers la réalisation des différentes infrastructures.

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 28 structures d'hébergement (22 hôtels et 07 campements) dont quatre à savoir les hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea, Atlantic Beach de Limbe et Ayaba de Bamenda sont exploités et l'hôtel de classe exceptionnelle d'Ebolowa dont la mise en service est prévue avant la fin de cette année. Une partie de ces structures est en état de délabrement avancé appelée à être réhabilitée.

Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement (hôtelière) de grosse facture respectant les normes de construction selon la catégorie sollicitée, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 20 milliards de francs CFA pour certains.

Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la qualité approximative des investissements privés touristiques importants, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées et en prime la création d'un nombre important d'emplois stables. Aussi, grâce à la qualité de ces structures, le Cameroun pourra abriter certains événements d'envergure sous régionale, continentale voire mondiale.

Les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans des villes en fonction de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels.

Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA de financement d'où les résultats obtenus jusqu'ici en fonction des moyens mis à disposition.

Le programme 317 nommé ci-dessus dont l'objectif est l'amélioration de la qualité du réceptif de la Destination Cameroun, avec comme indicateurs le nombre des entreprises touristiques et de loisirs mises en exploitation et le nombre de ces entreprises touristiques et des loisirs agréées et classées, compte quatre actions majeures.

Action 1 : Valorisation des sites touristiques ;

Action 2 : Développement des Infrastructures hôtelières ;

Action 3 : Développement des Infrastructures de loisirs ;

Action 4 : Amélioration des prestations dans toutes les structures touristiques.

OBJECTIF	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	18.0 2017
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures de loisirs construits et opérationnels
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	3.0 2017
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	2.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	10.0 2017
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 5 583 735 000	CP 5 583 735 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TAYBE NGABA,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Parmi les sites touristiques répertoriés à travers le triangle national, 58 ont connu un début d'aménagement. Ce qui renforcerait la notoriété de la Destination Cameroun. Avec autant de sites, l'objectif fixé dans le DSCE à savoir 1 000 000 de touristes internationaux et 6 000 000 de touristes internes par an, peut être atteint vu la contribution que pourraient apporter ces sites qui ont connu une viabilisation et une mise en valeur.

La majorité de Sites Touristiques d'intérêt local se trouve dans des zones menacées à cause du climat d'insécurité et la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le Parc hôtelier de l'Etat, patrimoine important, qui était dans un état de délabrement avancé, avec une capacité limitée de 341 chambres ne favorisait pas sa meilleure rentabilité d'où la nécessité de sa construction ou réhabilitation/extension pour améliorer la contribution efficace de l'énorme potentiel du secteur du tourisme et des loisirs au financement du Budget de l'Etat.

Depuis la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, la déperdition scolaires, le grand banditisme, les agressions etc.). Le développement des loisirs confié au Ministère en charge du tourisme en 2012 et faisant partie de l'offre touristique doit prendre corps comme répondant.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les loisirs, perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement des citoyennes et citoyens responsables, constituent une mesure complémentaire de développement culturel et fait partir des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi.

D'après l'Organisation des Nation Unies pour l'Education, la Science et la Culture «les loisirs, en particulier s'ils comportent les activités physiques, sont indispensables aux mieux-être individuels et collectifs, doivent être considérés comme une partie essentielle et intégrale des systèmes de santé et de l'éducation et doivent occuper une place prioritaire dans les programmes nationaux.»

A travers l'opération d'assainissement du secteur du tourisme et des loisirs, on constate que certains investisseurs privés ont eu et continuent à réaliser des infrastructures sans se conformer à la réglementation en vigueur et ne se soucient pas de la qualité des services rendus. C'est à ce titre qu'il est important d'améliorer les prestations dans ces structures à travers les opérations d'inspection et/ou coup de poing, des sessions de la Commission Nationale Technique et la Commission de Classement des Entreprises Touristiques et de loisirs aboutissant à la délivrance des agréments s'agissant de ces deux dernières.

Le Programme 317 se déploie pendant que l'insécurité liée aux exactions de la secte Boko Haram dans l'Extrême Nord du pays qui est une zone touristique par excellence, les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays et la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest mettant ainsi en mal la stabilité et l'unité nationale du pays au moment où le Cameroun s'apprête à organiser la CAN TOTAL 2021.

Par ailleurs, ce programme doit s'implémenter en tenant compte du cadrage budgétaire dont le montant annuel qui lui est alloué reste loin du minimum pour conduire un des projets qu'il soit de la viabilisation d'un site touristique, la construction/réhabilitation d'un hôtel ou d'un campement ou de l'aménagement d'un parc de loisirs.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du Programme 317 est de 76,91%. En effet, dans l'ensemble, la formulation de l'indicateur du programme n'a pas permis de prendre en compte les réalisations partielles des activités (certaines tâches), ceci étant valable pour la quasi-totalité des indicateurs des actions du programme.

Des tâches ont été programmées et réalisées pour les projets relevant de l'aménagement des sites touristiques et dont les ressources sont transférées pour les collectivités territoriales décentralisées. Les mêmes résultats sont obtenus dans le cadre de mêmes projets en gestion centrale. En fin d'exercice, 07 sites touristiques sont exploitables même si des investissements peuvent être réalisés.

L'hôtel de classe internationale d'Ebolowa dont les travaux sont en cours d'achèvement constitue l'investissement majeur. De même la poursuite des travaux de réhabilitation du Campement le Flamboyant à Mokolo ont été exécutés.

Les espaces de loisirs pilotes connaissent des avancées notables en ce qui concerne les travaux d'aménagement.

On note une moyenne de 76% de taux de réalisation des tâches inscrites dans le programme.

Analyse de la performance globale du Programme 317 :

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I1: 18 I2: 00 I3: 09	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 414 124 708	CP 5 414 124 708
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 169 610 292	Ecart CP 169 610 292
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 164 124 708	CP 4 163 911 012
TAUX DE CONSOMMATION	74,58 %	76,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets à gestion décentralisée sont sujets des difficultés de contractualisation et les informations ne parviennent pas au niveau central - le BIP alloué au MINTOUL reste en deçà du minimum des besoins à satisfaire pour 06 projets qui coûtent plus de 4 milliards chacun sur trois ans ; ce BIP de 4,79 milliards en gestion interne et accordés pour tout le programme ne permet pas de donner une visibilité des indicateurs retenus ; - la lourdeur dans les procédures de décompte, d'élaboration et de paiement; - Les ressources financières allouées à la réalisation des infrastructures touristiques et des loisirs étaient insuffisantes, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible planifiée de l'indicateur ; 	

PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer les indicateurs avec la mise en exploitation de 8 sites touristiques et de 02 espaces de loisirs;- préparation à temps des éléments de maturité des projets avant le démarrage de l'année budgétaire ;- restaurer et étendre le Parc Hôtelier pour permettre l'accueil des grands événements à l'instar de la CAN Total 2021 et l'accueil d'au moins un million des touristes en 2020;- allouer plus de moyens financiers compatibles avec les besoins et techniques notamment des projets surtout liés à l'accueil de l'organisation de la CAN Total 2021 qui seront exécutés en urgence
----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances des actions se présentent comme suit :

Action 01 VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES									
OBJECTIF	Aménager les sites touristiques prioritaires								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sites aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		12.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		18						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 677 404 000	1 677 404 000	1 533 371 950	1 533 371 950	333 371 950	333 371 950	21,74 %	21,74 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le Cameroun dénommé «Toute l'Afrique dans un pays », dispose d'un riche potentiel touristique compte tenu de sa diversité climatique, écologique et culturel. Les nombreux touristes motivés pour découvrir la diversité de ces sites touristiques qui demeurent insuffisamment valorisés. Dans ces sites pas d'infrastructure de base pouvant profiter aux populations riveraines dans l'optique d'améliorer leur condition de vie. La découverte de nos produits touristiques phares vecteurs de brassage culturel des peuples n'est pas jusqu'à présent faite pourtant à travers ces sites, il est possible d'y arriver. A l'heure où notre pays est classé sur la bande rouge et appelé à organiser des événements de grande envergure à l'instar de la CAN Total 2021, il est temps de développer des produits de proximité des villes hôtes du tournoi, pouvant attirer des touristes dans toutes les zones ceci à travers la valorisation des sites touristiques.</p> <p>15 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire et en fonction de leur nature ont été retenus pour être aménagés. Cependant, le montant du BIP alloué reste en deçà des prévisions des dépenses à réaliser.</p> <p>Au moment où la décentralisation va connaître son déploiement effectif, la majorité des projets décentralisés connaîtront une accélération dans leur exécution. Reste l'amélioration des compétences des collectivités territoriales décentralisées.</p>								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p>Activité 1 : Aménagement du lacs jumeaux de Manengouba</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un bungalow d'hébergement de 3 chambres; - Construction et équipement d'une structure administrative ; - Alimentation du site en eau potable. <p>Activité 2 : Aménagement de la falaise de Mbé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'alimentation en eau potable (captage à partir des chutes) réhabilité. <p>Activité 3 : Aménagement de la route de Kiiki</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle polyvalente (phase 2) à Mouko construite <p>Activité 4 : Aménagement de Mile 6 Beach</p> <ul style="list-style-type: none"> - des infrastructures du bar/ restaurant et de loisirs réhabilités. <p>Activité 5 : Aménagement écotouristique du Source de la Sanaga de Meiganga</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une structure administrative construite et équipée. <p>Activité 6 : Aménagement du lac Oku</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une structure administrative construite et équipée. <p>Activité 7 : Aménagement des chutes de Mouankeu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure d'accueil équipée <p>Activité 8 : Aménagement du musée de Moukong dans l'Extrême-Nord</p> <p>Travaux touristiques d'aménagement du musée de Moukong réalisés.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la valorisation d'un site touristique nécessite d'importants moyens financiers évalués, selon sa nature entre 1,5 à 5 milliards de FCFA. Mais, la modicité des moyens alloués a conduit le MINTOUL à aménager certains sites touristiques prioritaires dont leur viabilisation a été échelonnée sur plusieurs années en vue de les rendre opérationnels. - Les informations relatives à l'exécution physico-financière des projets d'aménagement des Sites touristiques décentralisés ne sont pas disponibles dans PROBMIS ; - les indicateurs actuellement retenus n'ont pas pris en compte les aménagements partiels réalisés dans les sites touristiques grâce aux budgets alloués. D'où des résultats techniques déclarés de 66,67%. Nos résultats à l'horizon 2020 seront plus visibles ; il faut définir des indicateurs triennaux compte tenu de la nature des projets du programme.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la valorisation des sites touristiques à travers la construction des infrastructures de base (route d'accès, eau, électricité...) et des infrastructures touristiques (structure d'accueil et d'hébergement, et autres équipements touristiques). - Allouer suffisamment des moyens adéquats pour valoriser les nombreux sites touristiques prioritaires disséminés sur l'ensemble du territoire et qui constituent les principaux motifs de la visite de la Destination Cameroun. - Revoir l'indicateur relatif aux sites touristiques retenu et intitulé « nombre de sites touristiques aménagés » compte tenu des résultats attendus à la fin de chaque année budgétaire.

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

OBJECTIF	Construire et réhabiliter le Parc hôtelier de l'Etat							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 330 000 000	3 330 000 000	3 326 823 196	3 326 823 196	3 296 823 196	3 296 609 500	99,09 %	99,09 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le Parc hôtelier de l'Etat couvre les 10 régions du Cameroun. Son état de délabrement avancé et sa capacité limitée ne favorisent pas sa rentabilité. Il y a nécessité de le réhabiliter, gage de sa contribution au financement du Budget de l'Etat ;</p> <p>L'état des préparatifs pour accueillir les grands événements d'envergure internationale nous oblige dans ce sens à doter le Cameroun des grandes infrastructures hôtelières conformes aux standards internationaux et compétitifs.</p> <p>L'insécurité régnante dans les hôtels privés oblige l'Etat selon le contexte à mettre en valeur ses structures d'hébergement (Mountain hôtel, Parliamentarian Flats, Atlantic Beach hôtel, Ayaba hôtel, Hôtel du Comice ...).</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Activité 1 : Poursuite des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel 3* d'Ebolowa</p> <ul style="list-style-type: none"> - Second œuvre du bâtiment principal finalisé : construction de la piscine, des VRD, du terrain multi sports, des vestiaires et du bar grill; équipement lourd et léger, mobilier et matériel d'exploitation; décoration. <p>Activité 2 : Poursuite construction et équipement du centre touristique du Mayo Kani à Kaélé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adduction en eau potable + réservoir de 40 m3 (forage) au Centre construite; <p>Activité 3 : MOKOLO : Réhabilitation du campement le Flamboyant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electrification solaire réalisé. <p>Activité 7 : Construction et Equipement du Centre Touristique de Meyomessala</p> <p>Grill, bâtiment R+1+ss, 02 pavillons présidentiels, piscine, court de tennis, VRD (clôture, voies bitumées, mur de soutènement, jardin et caniveaux, court de tennis + vestiaire partiellement réalisés.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 03 projets d'une valeur de 100 000 000 F CFA sont réceptionnés avec des crédits tombés en forclusion et programmés dans le cadre de DNO ; - Pour ce qui est de l'hôtel de classe internationale à Ebolowa, les travaux de finitions et d'équipements sont presque terminés et sa mise en service sera programmée avant la fin de l'année. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation à temps des éléments de maturité des projets avant le démarrage de l'année budgétaire ; - Qu'il y ait plus de moyens financiers et techniques pour les gros projets surtout ceux liés à l'accueil de l'organisation de la CAN Total 2021 ; - Restaurer et étendre le Parc Hôtelier l'Etat pour permettre l'accueil des grands événements ; <p>Pour atteindre les objectifs préconisés, Il serait souhaitable que les projets de réhabilitation/construction et extension des hôtels ou campements soient inscrits en pluri annualité compte tenu de la modicité de moyen alloué aux dits projets.</p>							

Action 03 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

OBJECTIF	Augmenter l'offre en infrastructures de loisirs							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de parcs de loisirs, de parcs d'attraction, de station nautiques et villages de vacance construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		4.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	500 000 000	500 000 000	492 260 923	492 260 923	472 260 923	472 260 923	95,94 %	95,94 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Avec la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacle et des espaces récréatifs, l'on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, déperdition scolaires etc.), notamment en milieu jeunes ; - la prolifération des salles des jeux de hasard ne respectant pas les règles en vigueur ; - la montée en puissance des TIC et des sites internet non contrôlés ; - Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les loisirs perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement de citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partie des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Activé 1 : Aménagement d'une station nautique à Lagdo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une piscine rivière y compris bloc technique de traitement des eaux et vestiaire (phase 2) aménagée; - Clôture + Guérite + VRD à la Station nautique construits; - Toboggans géants fournis et posés. <p>Activité 2 : Aménagement d'une station nautique à Maga</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction de la clôture poursuivis. <p>Activité 3 : Construction d'un parc de loisirs à Ebolowa</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voiries et réseaux divers (phase 2) aménagés; - Equipements de jeux, de loisirs et d'exploitation fournis et posés; - Clôture de jardin en haie vive et voie d'accès (phase 2) aménagée. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les tâches affectées ont été réalisées en fonction de la disponibilité de la dotation budgétaire allouée ; - Les ressources allouées sont insuffisantes car pour aménager un parc de loisir nécessite au moins trois milliards de F CFA ; 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Pour atteindre les objectifs préconisés en 2020, Il serait souhaitable que le projet de construction de parc de loisirs soit inscrit en pluri annualité compte tenu de la modicité de moyen alloué au projet - le coût moyen d'un parc de loisirs (construction équipement et mise en exploitation) est d'au moins 3,5 milliards; - Valider l'unité physique lié au parc de loisirs : « espace de loisirs aménagé » Ou, afin de rendre compte des avancées des activités budgétisées, on peut redéfinir l'indicateur. 							

Action 04 AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME

- S'agissant du classement, 2018 a connu la continuation des préparatifs techniques pour le classement des hôtels 3, 4 et 5* dans les villes retenues pour abriter les poules de la CAN 2021 ;
- de plus les ressources sont très négligeables par rapport aux besoins, les difficultés des équipes d'inspecteurs de faire le classement faute de moyens logistiques d'hébergement, de restauration et de transport;
- Les insuffisances relevées dans les dossiers montés par les promoteurs ont plombé les objectifs fixés;

OBJECTIF	Accroître la qualité de la capacité hôtelière pour les arrimer aux standards internationaux							
Indicateur	Intitulé:	Agréer, classer et reclasser les entreprises touristiques et des loisirs					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 48%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	18.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	48						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	76 331 000	76 331 000	61 668 639	61 668 639	61 668 639	61 668 639	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre législatif et réglementaire élaboré à la fin des années 90 en partenariat avec le secteur privé est un outil essentiel qui garantit la qualité du réceptif (structures d'accueil, équipements, personnel, prestations), en un mot la compétitivité de la destination Cameroun ; - La signature de la circulaire du PM sur l'incitation à l'investissement privé en territoire camerounais a permis l'affluence de dossiers pour les demandes d'agrément ; - Nouvelle loi réagissant l'activité touristique et des loisirs ; - L'élaboration en cours du Décret d'application de la nouvelle loi sur l'activité touristique ; - Mauvaise connaissance des exigences de qualité des prestations à fournir et des textes régissant l'activité touristique ; - L'insécurité créée par la secte Boko Haram et la lutte engagée contre cette secte à l'Extrême Nord du pays et les incursions des rebelles centrafricains à l'Est du pays et le climat de tension dû à la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont affecté le secteur du tourisme et des loisirs ce qui a rendu difficile le processus de classement. C'est le cas également de la non motivation du secteur privé à investir dans ces zones; - Besoins réels d'implication de certains promoteurs du secteur du tourisme dans le processus de l'amélioration des prestations ; - Absence d'un code spécifique au sous-secteur tourisme et loisirs ; - Une opération coup de poing visant à lutter contre la clandestinité des établissements du tourisme et de loisirs ; <p>Le secteur est animé d'une demande forte assortie d'une recherche d'une qualité exigeante.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de 12 sessions du CNT-ET à raison d'une session par mois en 2018 ; - Délivrance des autorisations et des panonceaux ; - 157 hôtels ont été inspectés dans le cadre du classement ; - Des sessions du classement et du reclassement dans les villes qui vont abriter les poules de la CAN Total 2021 au Cameroun sont en cours de réalisation; - Séminaires d'imprégnation des acteurs du sous-secteur Tourisme et Loisirs. 							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'agissant du classement, 2018 a connu la continuation des préparatifs techniques pour le classement des hôtels 3, 4 et 5* dans les villes retenues pour abriter les poules de la CAN 2021 ; - de plus les ressources sont très négligeables par rapport aux besoins, les difficultés des équipes d'inspecteurs de faire le classement faute de moyens logistiques d'hébergement, de restauration et de transport; - Les insuffisances relevées dans les dossiers montés par les promoteurs ont plombé les objectifs fixés;
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - continuer à relever les standards des infrastructures d'accueil par les opérations d'agrément, classement et reclassement des établissements du tourisme et des loisirs, en vue d'optimiser la compétitivité du réceptif de la Destination Cameroun et d'améliorer ainsi la qualité des prestations ; - Impliquer davantage les promoteurs touristiques dans les stratégies d'amélioration des prestations à travers des séminaires d'imprégnation à l'endroit de tous les acteurs; - Meilleure programmation des activités ; - Le classement conduit à l'inspection de tous les établissements de tourisme et de loisirs, la production des autorisations de reclassements, le paiement des primes y afférentes, tout cela demande des moyens considérables par rapport à ceux retenus jusqu'à présent. Il faudra donc augmenter le financement de cette activité dans l'avenir. - Développer une norme de qualité pour toutes les entreprises touristiques et les sensibiliser à tout moment ; - L'action est annuelle en objectif et indicateur, il faudra tenir compte de cette particularité pour le programme à venir en terme d'indicateur ; - 12 sessions du CNT-ET qui s'avèrent insuffisants vue l'affluence en terme de dossiers ; pour une session il y a des travaux en sous commissions, des travaux de secrétariat et le versement des primes. Pour un rendement meilleur, les ressources allouées doivent être augmentées.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Responsable du programme

MFOUAPON ALASSA
Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 318, promotion du tourisme et des loisirs, vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet, c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises locales de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois stables, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La participation à titre promotionnel aux foires, salons, festivals et autres manifestations nationales comme internationales tout comme leur organisation permet de consolider des démarches auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, les adultes et les personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des centres aérés.

Sur le plan stratégique, l'organisation d'un atelier d'imprégnation pour les moniteurs des œuvres de vacances, l'élaboration de la stratégie de développement des loisirs, la création des clubs et centres de loisirs, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permet de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes et partant chez toutes les couches sociales.

Le programme 318 nommé ci-dessus dont l'objectif est « Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents », avec comme indicateurs le nombre de touristes internes accueillis par an et Nombre de touristes internationaux accueillis, compte trois actions majeures.

Action 1 : Promotion du tourisme interne ;

Action 2 : Promotion du tourisme récepteur ;

Action 3 : Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs;

Action 4 : Promotion des activités des loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables.

OBJECTIF	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de visiteurs internationaux accueillis
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	912000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	1200000.0 2017
Indicateur	Intitulé:	Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	5750000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	7200000.0 2017
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 1 237 652 000	CP 1 237 652 000

RESPONSABLE DU
PROGRAMME

MFOUAPON ALASSA, Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Depuis Avril 2013, le Cameroun connaît un climat d'insécurité qui remet fondamentalement en cause l'essentiel des programmes de développement économique qu'est l'évolution qui nous prédestinait effectivement à l'émergence objectivée en 2035.

Conséquence de l'instabilité de certains Etats d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, ce climat d'insécurité a davantage impact sur le Cameroun en général et sur le tourisme et les loisirs en particulier, du fait des campagnes de désinformation orchestrées par quelques chancelleries occidentales des pays émetteurs de touristes sur les sites web officiels qualifiant notre pays de « zone rouge » avec pour corollaire la non fréquentation du Cameroun par les touristes ressortissants de leur pays. Aussi s'ajoute la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui a mis en mal la fréquentation de la Destination Cameroun.

A l'heure de la globalisation, de la mondialisation et de l'accès quotidien en temps réel à l'information, les consommateurs du produit touristique se voient influencés par ces informations relayées d'un site web à un autre et surtout l'envoi des images inappropriées sur les réseaux sociaux. Face à ces périls et à ces agissements, la perception du Cameroun sur le marché touristique mondial est désormais négative et sa réputation en matière de sécurité a une incidence sur son image et un impact négatif sur sa destination.

Aussi face à la récurrence des villes mortes instaurées dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest suite à la grève des avocats et des enseignants et une récupération des groupes sécessionnistes dont les conséquences sont les enlèvements des personnels administratifs et l'assassinat des forces de maintien de l'ordre et des enseignants dans ces deux Régions, le sous-secteur du tourisme et des loisirs vit un moment de basse saison due à l'annulation des presque toutes les réservations. Ce qui a conduit certaines structures à fermer les portes ou à mettre en congé leurs personnels.

Des instances de dialogue créées et les réponses apportées à certaines revendications par le Gouvernement permettent à ces deux régions de connaître la sérénité et un retour à une vie normale qu'il s'agit des populations en générale ou des acteurs du Tourisme et des Loisirs. Avec ces efforts fournis, les groupes sécessionnistes continuent à semer la terreur et la désolation dans les zones frontalières aux deux Régions au moment où on sait que tout naturellement le Cameroun cherche à faire visiter ses différentes localités par les touristes en provenance de l'étranger à fort pouvoir d'achat, mais également à amener les résidents camerounais à découvrir ce pays aux riches potentialités touristiques et de loisirs. Il y a lieu de prendre des dispositions pour que le programme 320 intègre les activités tendant à une meilleure organisation du sous-secteur pour une meilleure sécurité du touriste en séjour au Cameroun.

Afin d'assurer un meilleur rayonnement et une perception positive de cette image, autant auprès des étrangers qu'auprès de la population locale, le MINTOUL et ses partenaires privés investis dans les questions de développement du tourisme, sont interpellés dans la mise sur pied d'une

politique orientée vers la reconquête des touristes, en menant des opérations de charme et en amorçant par ailleurs des efforts de positionnement et de promotion touristique sur la scène internationale dans un monde concurrentiel et en perpétuelle mutation.

Si le Cameroun est tributaire de cette situation, les fondements proviennent de la déliquescence du bassin du Lac Tchad. Par ailleurs, le Golfe de Guinée, non moins épargné, est sujet d'agressions criminelles et de grand banditisme le long de la côte atlantique. En somme, la délicatesse de cette situation est la composition interrégionale des Etats de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui donne lieu à une jonction entre l'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Tchad) d'une part, et l'Afrique de l'Ouest (Niger et Nigéria) d'autre part.

Jonction à priori géostratégique, mais qui, au plan des conséquences dues à l'instabilité et aux courants de criminalisation de l'espace, tend vers un glissement continu, vers la précarisation de toutes les formes d'agressions aux conséquences difficilement maîtrisables.

La problématique est plus complexe quant au voisinage : le voisin n'est plus simplement tout juste en face (Nigéria). Le voisinage stratégique est une aire de risques en partage. A l'exemple du Tchad qui n'est plus un pays du Golfe de Guinée voit son bassin stratégique s'étendre jusqu'à la mer, car la stabilité au littoral camerounais est aujourd'hui indispensable au progrès économique et social, à la capacité de paiement, à la visibilité du Tchad qui dépendent de la sécurité et l'exportation de son pétrole par le pipeline Tchad-Cameroun. Par ailleurs, le Cameroun et le Nigéria ont des préoccupations communes dans le Golfe de Guinée et dans le Bassin du Lac Tchad.

Au Cameroun, Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) accorde une place de choix au sous-secteur tourisme et loisirs en tant que levier de croissance et générateur de richesses et de l'emploi. Les objectifs ambitieux assignés à ce sous-secteur se voient malheureusement inhibés à ce jour par le phénomène Boko Haram et la crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Toutefois certaines parties du territoire camerounais continuent à accueillir les touristes grâce aux efforts inlassables du Gouvernement et des partenaires privés pour la promotion de la Destination Cameroun lors des foires et salons.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Globalement le taux technique de réalisation de l'indicateur du Programme 318 est de 75,02%. En effet, dans avec la mise en service de l'application informatique de saisie à distance des statistiques touristiques et en l'absence du Compte Satellite pouvant produire des informations relatives à la contribution du sous-secteur tourisme et loisirs, l'indicateur du programme est approximativement évalué.

Des tâches ont été programmées et réalisées pour les projets relevant de la promotion de la Destination Cameroun à l'extérieur à travers les fora et Festivals et l'intérêt à amener les résidents à consommer les produits touristiques du terroir.

Des statistiques produites, il en résulte :

- 812 140 touristes internationaux soit 60 910 500 000 F CFA de timbres d'aéroport,

1 624 280 000 F CFA de taux de nuitée pour une moyenne de 2 000 f CFA par nuitée ;
 - 4 130 000 touristes internes soit 4 130 000 000 F CFA de taxe sur les nuitées pour une moyenne de 1 000 F CFA.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I1: 812 140 I2: 4 130 000	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 057 856 417	CP 1 057 856 417
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 179 795 583	Ecart CP 179 795 583
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 795 445 590	CP 795 445 590
TAUX DE CONSOMMATION	86,46 %	86,46 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM et la crise socio-politique nous ont conduits d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne ; - Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme : la zone n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entraînant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes... - Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Cette situation entraîne la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration ; - L'arrêt brusque de certaines activités programmées; - Difficultés liées au déblocage du CAS. 	
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le Memorandum d'Entente Chine-Cameroun pour la facilitation des voyages de touristes chinois à destination du Cameroun ; - Inciter des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun ; - Lancer des activités du club loisirs MINTOUL ; - Elaborer un guide des loisirs au Cameroun ; - Organiser un atelier national de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances ; - Soutenir la relance de l'activité touristique dans les zones sinistrées du septentrion ; - Sensibiliser et créer les clubs « Découvertes » dans les administrations pour intéresser les personnels aux voyages et au tourisme ; - Organiser les excursions et Eductour à l'intention des chancelleries et autres milieux diplomatiques résidents ; - Intensifier une communication de masse et mettre en place un journal qui mettra en vitrine les atouts touristiques du Cameroun ; - Diversifier les produits et les circuits touristiques pour promouvoir le tourisme interne ; - Produire des spots et documentations promotionnels en nombre suffisant à distribuer dans les marchés conquis ; - Poursuite de l'organisation des colonies de vacances pilote, des classes promenades, des centres aérés de vacances 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances des actions se présentent comme suit :

Action 01 PROMOTION DU TOURISME INTERNE									
OBJECTIF	Amener les résidents à consommer les produits touristiques								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 68,83%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		4850000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		6000000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4130000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	813 478 000	813 478 000	659 796 943	659 796 943	397 386 116	391 386 032	60,23 %	59,73 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de plus en plus accrue des touristes ; - Nombre important des populations résidentes ont été contraintes de quitter leurs villages à cause de la crise socio-politique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; - Amélioration progressive des conditions de séjour des touristes ; - Amélioration des prestations touristiques ; - Développement des infrastructures ; - Demande accrue des activités de loisirs ; - Besoin de formation en encadrement des activités de loisirs. 								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du MINTOUL à la 3ième édition du Festival international des peuples, des langues et des cultures nationales (FEILAPCUN) du 12 au 25 février 2018 à Yaoundé; - Participation du MINTOUL au « Village Jeunesse » à l'occasion de la 52ième édition de la fête de la jeunesse 2018; - Participation du MINTOUL à la foire transfrontalière de la CEMAC du 25 juin au 05 juillet 2018 à KYE OSSI; - à la 9ème édition de la Foire Internationale de Douala pour le développement (FIDD) 2018; - Participation du MINTOUL à la course de l'Espoir du Mont Cameroun 2018; - Participation du MINTOUL au Mini Tourism Trade Fair de Limbé; - Participation du MINTOUL à la 22ème édition du Festival Ecrans Noirs du 13 au 20 juillet 2018 à Yaoundé; - Participation du MINTOUL à la 7ième édition de « LA VITRINE DU CAMEROUN SAGO-2018 » du 24 au 29 juillet 2018 à Yaoundé; - Participation du MINTOUL au KRIBI BEACH FASHION WEEK du 26 Novembre au 1er Décembre 2018 à Kribi; - Participation du MINTOUL au FENAC du 16 au 22 juillet 2018 à Bertoua; - Participation du MINTOUL au Championnat ASTOUL 2018Noirs ; - Participation du MINTOUL au Salon International du tourisme durable -MERCATOUR; - Participation du MINTOUL aux manifestations du NGOUON 2018 à Fouban; - Participation du MINTOUL au Salon International de la Jeunesse (SIJ) « 4ème édition » ; - Participation du MINTOUL au « Festival EKANG BÂ 2018 » - Participation du MINTOUL à la célébration des 30 ans du Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun (CJARC) et de la 38ième journée internationale de la Canne Blanche prévues le 12 octobre 2018 à Yaoundé ; - Participation du MINTOUL au SELAC prévue du 28 octobre au 05 novembre 2018 à Dschang; - Participation du MINTOUL au FESTIVAL « MASE'E MA SEGA 2018 » ; - Participation du MINTOUL au NGONDO 2018. - promotion des produits touristiques de la Région du centre en liaison avec des bloggeurs pour la stratégie de promotion électronique, dans le cadre de la promotion du tourisme et des loisirs. - organisation de deux (02) sessions du Comité chargé du marketing digital de la destination Cameroun dans le cadre du relooking du site Web
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Crise socio-politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Certaines activités programmées au départ n'ont plus été jugées prioritaires par la suite d'où leur non-exécution ; - les ressources allouées ont été orientées pour le financement d'autres activités ; - Quotas trimestriels libérés très faibles ; - Fermetures des entreprises touristiques et de loisirs à cause de l'insécurité.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Incitation des résidents à la consommation des produits touristiques et à la visite du Cameroun ; - Assurer des évènements d'éclat pouvant relayer la visibilité du Cameroun touristique à l'international... - Assurer une présence effective et régulière du Cameroun aux différentes rencontres internationales (foires, salons, forums de tourisme) - Rendre visibles et attractifs le site Web du Ministère du Tourisme et des Loisirs ; - Organiser une veille technologique ; - Organiser autant d'activités de loisirs pour toutes les couches de la population ; - Organiser un atelier national de renforcement des capacités des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances ; - Elaborer un manuel des jeux et loisirs éducatifs ; - Élaborer un guide de jeux et loisirs traditionnel au Cameroun ;

Action 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

OBJECTIF	Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes internationaux reçus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 81,21%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		9500000.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1200000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		812140					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	401 449 000	401 449 000	377 961 400	377 961 400	377 961 400	377 961 400	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Destination encore mal connue à l'international ; - Influence des réseaux sociaux avec fausse publicité du Cameroun ; - Conquête des nouveaux marchés internationaux ; - Modicité du budget de promotion et de communication touristiques ; - Usage des explosifs à destruction massive par les adeptes de Boko Haram et les sécessionnistes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - L'instauration des villes mortes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la Foire (FITUR), Madrid ; - Participation du MINTOUL à la 24ème édition du salon du Tourisme MIT à Tunis ; - Participation du MINTOUL à l'ITB Berlin ; - Participation du Cameroun à la 5ième édition du Forum d'affaires Afrique-Singapour; - Participation du Cameroun à l'International Food Day à Washington; - Participation du Cameroun au Colloque international sur le thème "le tourisme à l'heure des troubles" pour la mise en place au Cameroun d'un système de formation sur les métiers de tourisme à Bruxelles ; - Participation du Cameroun à la 61^{ième} Réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique (CAF/OMT) du 04 au 06 juin 2018 à ABUJA au NIGERIA; - Participation du Cameroun à la 8ième édition du Salon International du Tourisme d'Abidjan du 25 avril au 04 mai 2018; - Participation du Cameroun à la 7ième Conférence Internationale OMT sur le Tourisme Urbain du 16 au 19 septembre 2018 à Séoul en République de Corée; - Participation du Cameroun au Salon International du marché français du Tourisme (IFTM/TOP RESA) à Paris; - Participation du Cameroun à la 2ième Conférence Internationale de l'OMT sur le thème « Civilisation mondiale et les itinéraires historiques » du 15 au 16 novembre 2018 à Sofia en Bulgarie - promotion des produits touristiques de la Région du centre en liaison avec des bloggeurs pour la stratégie de promotion électronique, dans le cadre de la promotion du tourisme et des loisirs. - organisation de deux (02) sessions du Comité chargé du marketing digital de la destination Cameroun dans le cadre du relooking du site Web ; - l'organisation d'un séminaire à l'attention des promoteurs, DG des Hôtels fonctionnels et des acteurs des projets en construction/Réhabilitation ; - cérémonie de réception des dix (10) boursiers camerounais en hôtellerie ; - organisation d'un atelier interministériel sur l'harmonisation des programmes de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs au Cameroun ; - couverture médiatique de la première mission d'inspection des infrastructures de la CAN 2019 par la CAF ; - la production de microprogrammes sur les potentialités et investissements touristiques le long du fleuve SANAGA ; - la couverture médiatique de la Foire transfrontalière de la CEMAC à KYE-OSSI du 27 juin au 07 juillet 2018.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement insuffisant du CAS ; - Marché non exécuté à cause des lenteurs au niveau des procédures ; - Annulation des réservations au niveau des aéroports et des structures d'hébergement ; - Licenciement abusif des personnels dans les structures d'hébergement avec des départs des personnels qualifiés.
<p>Perspectives 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conquête des nouveaux marchés de touristes internationaux ; - Organisation des Eductours Chinois, allemands et espagnols ; - Réorienter les touristes vers les zones non atteintes par les périls sécuritaires, afin de diversifier les produits et les circuits touristiques ; - Organiser autant d'éductours que possibles afin de donner l'opportunité aux tours opérateurs et journalistes européens de prospecter et de communiquer sur le tourisme camerounais.

Action 04 PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

OBJECTIF	Amener les Camerounais et autres résidents à pratiquer des loisirs sains et éducatifs							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ateliers de formation tenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 725 000	22 725 000	20 098 074	20 098 074	20 098 074	20 098 074	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas ; - Insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs ; - Prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accroissement des fléaux sociaux en milieu jeune ; - Exploitation des jeunes par les groupes rebelles ; - Insuffisance de personnels formés dans le secteur des loisirs. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des moniteurs de vacances à remplacer ; - Elaboration des stratégies sectorielles de développement des loisirs ; - L'organisation des activités de Camps de jeunes pour les colonies de vacances dans les Régions de l'EST à Bertoua et Sud-Ouest à Buea ; - Organisation d'atelier d'imprégnation et de renforcement des capacités des moniteurs de vacances. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 50 moniteurs et encadreurs des œuvres de vacance formés, - 5 clubs de loisirs enregistrés; - Quotas trimestriels libérés très faibles au CAS. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des Clubs tourisme par les Délégations Départementales du MINTOUL, - Formation de 100 moniteurs de vacances, - Elaboration de la stratégie de développement des Loisirs 1^{ère} phase, - Enregistrement de 15 clubs de Loisirs, - Élaboration d'un guide des jeux et loisirs traditionnels; - Elaboration d'un manuel des jeux et loisirs éducatifs 							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Responsable du programme

NGOMO ANGELINE FLORENCE
Chef de Cellule Informatique

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, trois programmes dont deux opérationnels et un programme support ont été définis et mis en exécution.

En ce qui concerne le programme support, il porte sur les activités dont la réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du MINTOUL notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations relatives au développement en particulier, pour ce qui est de la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

La collecte et le traitement des statistiques touristiques de base, se faisaient encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs afin de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques et de renforcement des capacités. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil des touristes au Cameroun.

L'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général devient une nécessité au moment où le Cameroun doit héberger sur son sol des touristes lors de la tenue de la CAN Total 2021.

Ce programme se décline en seize actions dont douze ont connu des allocations budgétaires. Il s'agit:

Action 1 :	Coordination des activités du tourisme et des loisirs
Action 2 :	Contrôle et audit
Action 3 :	Gestion budgétaire
Action 4 :	Renforcement des Infrastructures administratives
Action 5 :	Développement des ressources humaines
Action 6 :	Amélioration de la sécurité du touriste
Action 8 :	Etudes stratégiques, Planification et Programmation
Action 9 :	Mise en place d'un compte satellite
Action 10 :	Amélioration de l'offre en formation en tourisme, hôtellerie et loisirs
Action 11 :	Développement des TIC
Action 12 :	Conseil Juridique
Action 14 :	Gestion des ressources documentaires, des courriers et traduction
Action 15 :	Contrôle et inspection des établissements de tourisme et de loisirs

Le tableau suivant présente de manière détaillée ce programme :

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	95.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 724 613 000	CP 2 724 613 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NGOMO ANGELINE FLORENCE, Chef de Cellule Informatique	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 320 du Ministère du Tourisme et des Loisirs a été exécuté dans un souci de renforcement de la gouvernance, la nécessité d'améliorer les cadres de travail des personnels des services centraux et déconcentrés et l'amélioration des conditions de séjour des touristes au Cameroun.

Face à la menace des terroristes transfrontaliers, des coupeurs de routes et des bandits de grands chemins qui pèse, avec plus d'acuité de nos jours, sur la sécurité du touriste, et partant sur l'atteinte des résultats escomptés par le MINTOUL, il faudra prendre en compte le facteur sécuritaire, afin que les mesures militaro-policières en cours trouvent un écho favorable dans l'organisation et le fonctionnement du sous-secteur tourisme et loisirs

En outre, avec le retour à la planification stratégique du développement du Cameroun en 2009 et la promulgation en 2018 de la nouvelle loi sur le régime financier, la réforme des finances publiques a permis d'adopter la Gestion Axée sur les Résultats. On est alors passé du budget des moyens au budget programme. L'année 2017 est ainsi marquée par la poursuite de la budgétisation par programme. Ce qui induit un comportement plus citoyen et des efforts dans l'élaboration des documents de planification, programmation, budgétisation et de suivi/évaluation.

Quant à la collecte et au traitement des statistiques touristiques de base, ils se font encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs et de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

En matière de coopérations bilatérales et multilatérales, le Cameroun sera appelé à négocier des accords de coopération avec des pays amis dans le domaine de la formation en tourisme, la valorisation des produits touristiques, etc. Des missions d'études seront effectuées pour échanger les expériences et s'inspirer des bonnes pratiques des pays visités.

Compte tenu de l'avènement et de l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication dans la politique du développement du Cameroun, il est primordial pour le

MINTOUL de mettre sur pieds une stratégie de communication efficace afin de s'arrimer à cette nouvelle donne et d'assurer une veille technologique.

Il faut noter que ces activités ont été menées dans un cadre de mise en application d'un nouvel organigramme qui a doté le MINTOUL de trois nouvelles directions aux services centraux, trois bureaux d'informations touristiques notamment à Paris, Beijing et Washington et plusieurs nouveaux services (déconcentrés) destinés au développement de loisirs dans les structures déconcentrées.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Pour l'exercice 2018, toutes les activités de ce programme ont été exécutées en investissement comme en fonctionnement.

Ainsi, une évaluation globale de ce programme renvoie les résultats consignés dans le tableau ci-après.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	91%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 648 721 854	CP 2 648 721 854
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 75 891 146	Ecart CP 75 891 146
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 597 624 355	CP 2 597 593 905
TAUX DE CONSOMMATION	98,07 %	98,07 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Malgré les difficultés rencontrées dans l'exécution, les intervenants de ce programme ont jouit de l'appui des experts du MINEPAT et du MINFI ce qui a permis une meilleure prise en main des nouveaux outils introduits par la réforme du Budget programme et d'assurer ainsi, une exécution satisfaisante des activités ; - Aussi, ce résultat se justifie par l'effort effectué pour réaliser les contrôles. En effet, les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets. - Le taux de moins de 100% se justifie par l'imposition de blocage et le fait que les quotas libérés sont inférieurs aux dotations révisées ; 	
PERSPECTIVES 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'amélioration des conditions à travers l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs en mobiliers de bureau, matériel informatique et climatiseurs. - Organiser de multiples séminaires dans le domaine du tourisme en faveur du personnel du MINTOUL et des acteurs dans les domaines du Tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs - Poursuivre les constructions/réhabilitations des délégations départementales et régionales et les Bureaux d'Information Touristiques (BIT) ; - Equiper les délégations régionales et départementales nouvellement construites ; - Réhabiliter les locations administratives qui abritent plusieurs délégations départementales ; - Poursuivre l'équipement des délégations départementales ; - Organisation des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), des réunions du Comité ad hoc et des réunions du comité d'appui ; - Suivre les recommandations du CNT auprès des Administrations concernées 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Les performances des actions se présentent comme suit :

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES								
OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de bureaux équipés en mobiliers, fournitures et matériels					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,50%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	20.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	35.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	98,50						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	782 037 000	782 037 000	592 742 388	592 742 388	590 243 938	590 243 938	99,57 %	99,57 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité du logiciel d'exécution du budget PROBMIS ; - Entrée en vigueur du nouvel organigramme du MINTOUL qui crée de nouveaux postes de responsabilités qu'il faut doter des matériels roulants, des mobiliers et matériels de bureau et des outils informatiques ; - Un taux élevé du blocage exécuté sur le budget et le taux de l'IR établi à 5,5% pour les pro-forma ; - Le climat d'insécurité dans les Régions du septentrion et la crise sociopolitique dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des mobiliers de bureau et du matériel informatiques pour les services centraux ; - Suivi des missions du Ministre par les conseillers techniques du MINTOUL ; - Séminaires menés dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience des métiers de tourisme et l'élaboration et la validation des programmes de formation professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs au Cameroun ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Certains bureaux sont encore dépourvus des mobiliers et matériels de bureau essentiels. La dotation de ces bureaux est une préoccupation permanente du Ministère du Tourisme et des loisirs ; - La concurrence dans la soumission dans le cadre des lettres commandes avec le choix jeté sur moins disant. 							
Perspectives 2019	<p>Des réflexions en cours doivent mener à la modification de l'indicateur de cette action afin de mieux évaluer les activités de cette action.</p> <p>Le nouvel indicateur sera aligné aux standards en matière d'évaluation des actions de programme support.</p>							

Action 02 CONTROLE ET AUDIT INTERNES

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des rapports de mission d'inspection des services centraux et déconcentrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 737 000	26 737 000	21 772 291	21 772 291	21 772 291	21 772 291	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Plainte des usagers quant au service public ; - Mise en exploitation des hôtels placés sous gérance directe du MINTOUL ; - Finalisation du manuel des procédures au MINTOUL ; - Des cas de corruption peuvent survenir dans le processus de traitement des dossiers relatifs à l'octroi des agréments, de suivi des Marchés Publics ou des livraisons. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de l'Initiative à Résultats Rapides (IRR) dans les services centraux ; - Inspection et contrôle de la gestion des établissements d'hébergement à capitaux publics ; - Inspection des services régionaux du MINTOUL. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le budget alloué dans le cadre du fonctionnement a été exécuté conformément à l'enveloppe même si ce budget n'a pas permis de couvrir entièrement les actions à mener ;							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation les actions à mener pour une meilleure visibilité du sous-secteur tourisme et loisirs ; - Organisation des séminaires de sensibilisation des personnels du MINTOUL pour une bonne gouvernance ; - Organisation des visites inopinées pour une amélioration du travail ; - Auditer les différents services du MINTOUL. 							

Action 03 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

OBJECTIF	Assurer la bonne production des documents budgétaires							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	170 943 000	170 943 000	152 586 182	152 586 182	152 586 182	152 586 182	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité du logiciel d'exécution du budget PROBMIS ; - Entrée en vigueur du nouvel organigramme du MINTOUL qui crée de nouveaux postes de responsabilités qu'il faut doter des matériels roulants, des mobiliers et matériels de bureau et des outils informatiques ; - Tension de trésorerie avec la maîtrise de la dépense publique ; - Des reformes dans l'exécution de la dépense. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des programmes ; - Production du CDMT ; - Rapport Annuel de Performance élaboré ; - Documents de pré-conférences budgétaires élaborés ; - Budget du Ministère élaboré ; - Projet de Performance des Administrations (PPA) élaboré. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniciens dans ce cadre sont outillés pour la bonne présentation des documents ; - L'implication personnelle du chef de département ; - La place qu'occupent ces documents dans le cadre du fonctionnement et l'investissement du département ministériel. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration à temps des documents budgétaires ; - Prise en compte des primes pour travaux spéciaux quant à l'élaboration des documents budgétaires. 							

Action 04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

OBJECTIF	Doter les services des bâtiments administratifs							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de délégations régionales, départementales construites, réhabilitées et clôturées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,44%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		28.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		39.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		38						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	356 900 000	356 900 000	325 941 600	325 941 600	305 241 600	305 241 600	93,65 %	93,65 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences des services déconcentrés en matière de passation et suivi des marchés publics ; - Absence de cadre adéquat pour le fonctionnement des services ; - Création des nouvelles délégations départementales du MINTOUL 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des Délégations Départementales du Faro et Déo ; - Finalisation des travaux de construction de 02 Délégations Départementales (Haut Nyong et Mbam et Inoubou) ; - Equipement de quelques délégations départementales en mobiliers de bureau et matériels informatiques. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes budgétaires ont contraint le MINTOUL à revoir à la baisse ses objectifs en ce qui concerne la programmation des constructions et réhabilitations des DDTL ; - Les multiples descentes inopinées des inspecteurs du Ministère en charge des marchés publics et des responsables du MINTOUL ont contribué à un meilleur suivi des marchés exécutés en Région et participé à proposer le plus tôt des solutions aux difficultés qui auraient pu empêcher l'exécution intégrale desdits projets. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des clôtures et guérites pour les délégations régionales nouvellement construites ; - Equiper les délégations régionales et départementales nouvellement construites ; - Poursuivre la construction des délégations départementales en cours ; - Finaliser la construction de la Délégation Régionale du Nord ; - Poursuivre l'équipement des délégations départementales. 							

Action 05 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture du cadre organique en formation et recyclage du personnel du MINTOUL				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 066 247 000	1 066 247 000	1 265 433 166	1 265 433 166	1 237 534 117	1 237 534 117	97,8 %	97,8 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La région de l'Extrême nord a été déclarée zone à risque pour les touristes par l'occident. La crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a conduit certains agents à fuir ces localités ; - le recensement physique des personnels de l'Etat ; - les la crise économique ; - plan économique signé avec le FMI. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des personnels sur les thèmes suivants : - Techniques de rédaction administratives ; - Traitement des dossiers relatifs à la délivrance des agréments ; - Tenue d'un secrétariat ; - Classement des dossiers et des archives ; - Techniques de communication touristiques ; - Suivi et traitement des statistiques ; - Veille technologique dans le sous-secteur tourisme et loisirs. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Implication de la hiérarchie dans le développement des ressources humaines ; - Meilleure production des documents administratifs ; - Création d'un service chargé de la veille technologique ; - Présence permanente du MINTOUL sur le Web à travers le site internet et les réseaux sociaux. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des séminaires de formation en prélude au déroulement de la CAN Total 2021 et du CHAN 2020; - Assurer une formation continue dans les domaines techniques de montage des dossiers d'analyse (DAO, Plans architecturaux), le montage de projet et le suivi des projets ; - Motivation des personnels travaillant dans les zones d'insécurité. 							

Action 06 AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE

OBJECTIF	Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité internationales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	23 885 775	23 885 775	23 885 775	23 885 775	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le phénomène d'insécurité lié aux actes terroristes des adeptes de la secte Boko Haram et la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui connaît les prises d'otages dans les établissements d'hébergement clandestins.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>tenue des séances de travail avec les promoteurs privés et les administrations concernées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - descentes de sensibilisation des promoteurs ; - relecture du décret d'application de la loi sur l'activité touristique ; - mise en place d'un système de communication entre les services centraux et déconcentrés du MINTOUL ; - vulgarisation de la circulaire du Ministre d'Etat sur les dispositions pratiques à prendre dans les établissements de tourisme et des loisirs surtout dans les structures d'hébergement 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un code spécifique au sous-secteur du tourisme et des loisirs ; - Les coûts élevés des équipements de sécurité de pointe ; - Le manque de volonté d'adhésion de certains promoteurs. 							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la sensibilisation des promoteurs ; - Promouvoir le dialogue et la concertation avec les administrations concernées et les forces de maintien de l'ordre pour des actions concertées lors des descentes ; - Accélérer le processus de classement et de reclassement des établissements en prenant en compte l'acquisition des équipements de sécurité comme critère de notation. 							

Action 08 ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la budgétisation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 080 000	22 080 000	19 058 980	19 058 980	19 058 980	19 058 980	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'amélioration de la qualité et l'efficacité de la budgétisation des projets du MINTOUL nécessite l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) et la tenue des sessions de la commission interne de maturation des projets							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> -- élaboration de la revue des programmes ; - actualisation et validation du CDMT 2017-2019 - actualisation du PPA 2018-2020 ; - élaboration et validation du Budget programme 2018 - élaboration du RAP 2017 ; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Toutes les activités liées à l'actualisation des documents techniques de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS) ont été réalisées.</p> <p>Le taux de réalisation technique se justifie par la triennalité de l'indicateur.</p>							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager des sessions de renforcement des capacités des personnels du MINTOUL intervenant dans la chaîne PPBS ; - Mise en place effective de la commission interne de maturation des projets ; - Elaborer la chaîne des résultats du MINTOUL - Actualiser/revoir les programmes ; - Arrêter le chronogramme de production des documents techniques de la chaîne PPBS. 							

Action 09 MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

OBJECTIF	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs disponible				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		1.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	77 032 000	77 032 000	71 542 987	71 542 987	71 542 987	71 542 987	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élaboration de cet indicateur à partir des sources administratives de collecte que sont les cartes d'embarquement/Débarquement doit se faire auprès des postes frontières terrestres, maritimes et aériens. A cet effet, il est nécessaire pour le MINTOUL de disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et de loisirs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Production de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs, édition 2017; - Production des résultats de l'enquête sur le tourisme interne dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Parmi les activités d'évaluation statistique programmées, deux dont la production de l'annuaire des statistiques des années 2012 à 2018 et les résultats de l'enquête susmentionnée sont réalisés.							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - L'annuaire des statistiques du tourisme où seront regroupés une grande partie des agrégats touristiques permettra en tant qu'unique indicateur, d'apprécier la dynamique de l'activité touristique; - En prélude à la préparation du CHAN 2020 et de la CAN Total 2021 au Cameroun, il est nécessaire de recenser toutes les entreprises touristiques et des loisirs, réaliser les enquêtes sur le tourisme interne au Cameroun, les dépenses et motivations des visiteurs non-résidents; - Toutefois, le système d'information statistique du MINTOUL et notamment en ce qui concerne la remontée de l'information doit être amélioré. 							

Action 10 AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS										
OBJECTIF	Développer le professionnalisme des acteurs du sous-secteur tourisme et loisirs									
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'intervenants ayant des capacités renforcées en tourisme, hôtellerie et loisirs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2017							
	Valeur de référence:		600.0							
	Année cible:		2020							
	Valeur Cible		850.0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	93 005 000	93 005 000	81 389 288	81 389 288	81 389 288	81 389 288	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité des prestations au niveau international ; - Instructions de la Présidence de la République contenues dans la correspondance N° B171/SG/PR du 10 mars 2013 ; - Orientations du MINETAT relatives à la construction de l'école de formation professionnelle de référence en tourisme, hôtellerie et loisirs et au renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur ; - Inexistence d'une bibliothèque en matière du tourisme et des loisirs. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la salle destinée à la bibliothèque ; - Equipement de la bibliothèque en mobiliers et équipements informatiques 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Mise en place des moyens techniques nécessaires, ce qui a permis d'atteindre les objectifs escomptés.									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du bâtiment pédagogique de l'école de formation professionnelle de référence en tourisme, hôtellerie et loisirs à Bertoua ; - Poursuite du renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur en tourisme, hôtellerie et loisirs ; - Poursuite de l'implémentation des programmes de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs. 									

Action 11 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de bureaux câblés au réseau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		94						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	75 000 000	75 000 000	70 401 226	70 401 226	70 401 226	70 401 226	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La fuite des informations confidentielles ; - La cybercriminalité et ses corollaires ; - Vulgarisations des équipements informatiques et multimédia ; - Les intrusions dans les Systèmes d'Information des administrations. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des licences offices et des antivirus ; - Maintenance des applications et équipements réseau du MINTOUL ; - Réseau informatique réalisé entre les Délégations Régionales et les Services Centraux. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités programmées sont réalisées avec le budget alloué.							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les séminaires de sensibilisation des acteurs concernés ; - Vulgariser les textes réglementaire en matière de cyber sécurité ; - Acquisition des équipements réseau relatifs à la sécurité des données ; - Développer des applications réseau. 							

Action 13 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		45.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 638 000	4 638 000	3 875 999	3 875 999	3 875 999	3 875 999	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La fuite des informations confidentielles ; - La guerre des médias ; - Crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Les intrusions dans les Systèmes d'Information des administrations. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un voyage de presse; - organisation de la communication gouvernementales; 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités programmées sont réalisées avec le budget alloué.							
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les séminaires de sensibilisation des acteurs concernés ; - Vulgariser les textes réglementaire en matière de cyber sécurité ; - Acquisition des équipements réseau relatifs à la sécurité des données ; - Développer des applications réseau. 							

Action 15									
CONTRÔLE ET INSPECTION DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS									
OBJECTIF	Veiller au respect des normes d'exploitation définies								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de missions de contrôle disponible				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2017						
	Valeur de référence:		42.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		46						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	9 248 000	9 248 000	7 515 000	7 515 000	7 515 000	7 515 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des établissements clandestins ; - Insécurité grandissante dans ces structures ; - Insuffisance du personnel qualifié dans les structures ; - Le non-respect de la réglementation en vigueur en matière d'emploi, de fiscalité ; - L'instauration des taxes sur les nuitées dans les structures de tourisme et de loisirs. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Opération coup de poing dans le cadre du contrôle et des inspections dans les Régions du Sud et du Littoral								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités programmées sont réalisées avec le budget alloué.								
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des séminaires à l'intention des promoteurs privés ; - Assistance technique dans le montage des dossiers d'agrément ; - Organisation des descentes inopinées dans les structures. 								

Action 16 AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES										
OBJECTIF	Proposer des mesures facilitant le développement des activités touristiques et des loisirs									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenues				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2017							
	Valeur de référence:		6.0							
	Année cible:		2020							
	Valeur Cible		6.0							
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):		4							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	15 746 000	15 746 000	12 576 972	12 576 972	12 576 972	12 576 972	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest; - Insécurité et grand banditisme dans les Régions septentrionales et de l'Est ; - Place zone rouge de la destination Cameroun ; - Plusieurs sites touristiques répertoriés et se trouvant désenclavés. 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Deux sessions du Conseil National du Tourisme présidées par le Premier Ministre, Chef de Gouvernement ; - Des missions de suivi de recommandations du CNT. 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités programmées sont réalisées avec le budget alloué.									
Perspectives 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Propositions de voies de développement et de désenclavement des Sites touristiques d'intérêt régional ; - Poursuite des plaidoiries pour le développement du sous-secteur tourisme et loisirs ; - Création d'un cadre de concertation avec le privé pour le suivi des recommandations du CNT. 									

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre du PPA 2018-2020 appelle quelques commentaires en guise de leçons pour une meilleure élaboration du PPA et partant du RAP. C'est ainsi que:

Au contraire du CDMT qui est décliné en programmes, actions, activités et tâches, le PPA est décliné en programmes et actions. Ce qui ne permet pas une évaluation ex post judicieuse des tâches et activités à partir du PPA. Il serait donc souhaitable que ce soit le CDMT qui fasse l'objet d'une évaluation à posteriori au niveau du parlement ;

Le RAP 2018 est élaboré au moment où le CDMT et le PPA 2018-2020 sont exécutés. Les améliorations envisagées ne peuvent être utiles que deux années après le RAP 2018 ;

Il serait fort judicieux que les différents responsables améliorent encore la définition des indicateurs et cibles à retenir dans les différents documents de planification et de programmation. Ce qui permettrait d'obtenir non seulement des indicateurs pertinents et stables mais également de fixer des cibles en adéquation avec les moyens financiers alloués annuellement au MINTOUL ;

Les différents responsables des programmes, actions, activités et tâches devront jouer leur rôle en plénitude tout comme les contrôleurs de gestion et que la chaîne PPBS soit véritablement implémentée ;

Il y a nécessité de former l'ensemble des personnels du MINTOUL à la Gestion Axée sur les Résultats pour l'élaboration des documents de la chaîne PPBS. Ce qui permettrait aux uns et aux autres l'appropriation de l'esprit et de la lettre du budget programme à travers les outils de cette chaîne.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Après avoir procédé à l'évaluation des programmes exécutés durant l'exercice budgétaire 2018, il y a lieu de s'intéresser à présent aux réalisations futures qui se dérouleront dans un contexte marqué par l'élargissement des attributions du MINTOUL, la prise en compte des compétences à transférer aux collectivités territoriales décentralisées et la préparation des événements à caractère touristique.

A- Elargissement des attributions du MINTOUL

La création d'un Ministère en charge des questions liées au tourisme et aux loisirs par décret 2011/408 du 9 décembre 2011 et son organisation par décret n°2012/291 du 21 juin 2012 constituent deux faits majeurs.

Ce tournant stratégique impulsé par le Président de la République a vu ainsi les missions assignées à ce département ministériel s'enrichir des composants loisirs. Ce qui a donné lieu à une nouvelle répartition cohérente des tâches et au renforcement considérable des structures existantes

L'on est passé de 60 à 100 services déconcentrés dans les Délégations Régionales et de 0 à

148 services dans les Délégations départementales; d'un (01) Bureau d'Information Touristique à 03 dont un pour l'Europe à Paris, un pour l'Amérique à Washington et un pour l'Asie à Beijing (Services extérieurs).

B-Prise en compte des exigences de la décentralisation

Le Cameroun dénommé « Toute l'Afrique dans un pays » est un paradis d'écotourisme de par la diversité de ses écosystèmes côtiers et marins, forestiers, de montagnes, de savanes et de steppes. Eu égard à ces nombreuses potentialités déjà inventoriées, toutes les ressources du Cameroun permettent de développer plusieurs produits touristiques : tourisme culturel, tourisme cynégétique, tourisme de safari photo, tourisme de santé et de cure, tourisme balnéaire, tourisme sportif, agrotourisme, écotourisme, tourisme d'affaires et de congrès, etc...

C'est dans cette optique que le MINTOUL a mis en œuvre un vaste programme de valorisation des sites touristiques qui pour la plupart se retrouvent dans l'arrière-pays. Ce programme se décline pour l'essentiel en leur désenclavement, à l'aménagement d'infrastructures d'accueil, d'hébergement, d'équipements touristiques, de signalisation et de sécurité.

A ce jour et du fait de la modicité des moyens alloués, 68 sites touristiques seulement ont connu un début d'aménagement. Parmi ceux-ci, 18 ont été confiées aux Collectivités Territoriales Décentralisées de ressort, dans le cadre du transfert des compétences et des ressources par l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées, en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local.

Pour ce volet, le MINTOUL a alloué une dotation d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA en faveur de ces collectivités pour l'aménagement des sites. Ces dotations sont gérées intégralement par les magistrats municipaux qui sont les maîtres d'ouvrage des projets.

Plus précisément, depuis 2011, les dotations en faveur de la décentralisation se présentent comme suit :

- En 2011, Cent millions (100 000 000) F CFA ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;
- En 2012, Cent millions (100 000 000) F CFA ont été transférés pour l'aménagement de 03 sites touristiques ;
- En 2013, quatre cent cinquante millions (450 000 000) F CFA ont été mis à la disposition des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'aménagement de 07 sites touristiques ;
- En 2014, Quatre cent soixante-dix millions (470 000 000) F CFA ont été transférés pour l'aménagement de 12 sites touristiques ;
- En 2015, un milliard (1 000 000 000) F CFA a été transféré ;
- En 2016, un milliard (1 000 000 000) F CFA a été transféré ;
- En 2017, un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transféré ;
- En 2018, une dotation d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) F CFA a été transférée dans le même sens.

C'est le lieu de rappeler que le tourisme est un domaine de compétences désormais partagées entre les pouvoirs publics et les populations locales. Pour rationaliser l'action publique en

matière de développement touristique, les Collectivités Territoriales Décentralisées sont de plus en plus interpellées pour assurer le rôle de chef de file dans le processus d'élaboration des documents de planification en vue de la mise en œuvre des projets concernés.

Toutefois, l'on relève des difficultés perceptibles dans l'implémentation du processus de décentralisation et de l'exercice des compétences transférées aux CTD en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. En général, ces difficultés sont la résultante:

- Du manque d'engouement par les acteurs locaux pour l'appropriation des textes qui régissent l'activité touristique ;
- Du manque de compétence technique, matérielle et humaine en matière d'aménagement des sites touristiques ;
- Du manque de professionnalisme dans la gestion des sites et des recettes collectées ;
- De la marginalisation par les acteurs locaux du concept de gestion durable des sites touristiques

C'est pourquoi le MINTOUL envisage :

- La poursuite de la vulgarisation des textes en matière de tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- L'appropriation des contenus du cahier de charges pour l'exploitation des sites touristiques transférés aux Communes ;
- La poursuite de l'encadrement et le suivi des Communes dans le processus de transfert des compétences et l'exploitation des ressources en matière de tourisme et des loisirs.

Pour plus d'efficacité, les Collectivités Territoriales Décentralisées devront soumettre des schémas de développement du tourisme et des loisirs, afin de garantir la cohérence entre les actions menées à leurs différents niveaux et celles programmées par l'administration en charge du tourisme et des loisirs, l'objectif poursuivi étant celui d'une clarification des compétences dévolues aux uns et aux autres et une meilleure lisibilité des résultats attendus.

C- Actions à mener entre 2019 et 2021

Pour les trois prochaines années, le Ministère du Tourisme et des Loisirs procédera à :

- la poursuite de l'aménagement des sites touristiques ;
- la poursuite de la construction des hôtels et centres touristiques ;
- la construction des villages de vacances, des parcs d'attractions, des parcs de loisirs et des stations nautiques;
- l'appui à la conception des produits touristiques par les opérateurs privés ;
- la participation aux salons et foires ;
- l'organisation du salon du tourisme camerounais ;
- l'édition des supports promotionnels multilingues ;
- la codification de la cuisine camerounaise ;
- l'appui aux associations et promoteurs privés ;
- la tenue des sessions de la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme et des Loisirs ;

- la tenue des sessions de Classements des établissements de tourisme et des loisirs ;
- l'organisation des classes promenades, des colonies de vacances, des caravanes de loisirs ;
- l'appui à la création des clubs tourisme et de loisirs dans les collèges, lycées et universités ;
- l'organisation de sessions du Conseil National du Tourisme ;
- la mise en œuvre et au suivi des recommandations du Conseil national du tourisme ;
- la mise en place d'un compte satellite du tourisme ;
- l'évaluation de la part des activités de loisirs dans le PIB ;
- la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs ;
- la poursuite de l'élaboration du Plan Directeur du Développement du Tourisme et des Loisirs ;
- la création d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration ;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités thématiques ;
- l'appui à la création des offices communaux pilotes ;
- l'élaboration des documents relatifs à la chaîne PPBS ;
- l'acquisition du mobilier de bureau et équipement informatique ;
- la construction des Délégations Régionales et Départementales de Tourisme et des Loisirs ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- la lutte contre les IST, VIH/SIDA.

En conclusion, au titre de l'exercice 2018, les ressources financières allouées au MINTOUL se chiffrent à 3 476 000 000 F CFA en fonctionnement et 6 070 000 000 F CFA en investissement, soit un montant total de 9 546 000 000 F CFA.

Aussi, faut-il relever que la structuration de l'offre touristique et des loisirs de même que la promotion de la Destination Cameroun appellent-elles de la part des Pouvoirs Publics une amélioration très significative de la dotation budgétaire globale à allouer au Ministère du Tourisme et des Loisirs aussi bien pour l'exercice 2019 que pour les prochaines années.

En effet, il convient de rappeler que la ruralité de la quasi-totalité des sites touristiques contraint le Gouvernement à engager des actions herculéennes de mise en valeur des lacs, berges, monts, pics, grottes, plages, etc. disséminés sur toute l'étendue du territoire.

A ce jour 837 sites touristiques ont été identifiés. Pour ce qui est de sites naturels, le coût minimal de l'aménagement d'un site varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA voire 5 milliards de FCFA ; en matière d'espaces récréatifs, il faut mobiliser entre 500 millions et 4,5 milliards FCFA par village de vacances ou muséographique, parc de loisirs ou d'attraction, etc.